

THONON LES BAINS

Règlement graphique



Délibération de prescription du RLPI : 29 janvier 2019
 Délibération sur le débat des orientations : 23 février 2021
 Délibération d'arrêt du RLPI : 30 novembre 2021
 Délibération d'approbation du RLPI : 27 septembre 2022



- ▭ Limite d'agglomération
- Zonage du RLPI**
- ZP1 : Secteurs patrimoniaux et coeurs de villes et villages
- ▨ ZP2 : Entrées d'agglomération et entrées de ville
- ZP3 : Zones d'activités économiques et commerciales
- ZP4a : Zones résidentielles
- ZP4b : Espaces hors agglomération
- ▨ Trame paysage sensible
- A titre indicatif :**
- ▨ Projet d'autoroute Machilly-Thonon (DUP)
- ▨ Périmètres des espaces proches du rivage
- ▨ Périmètres des abords des monuments historiques
- ▨ Périmètres des sites patrimoniaux remarquables (SPR)
- ▨ Périmètres des sites classés
- ▨ Périmètres des sites inscrits
- Réseau routier
- Bâtiments
- ▨ Parcelles

